

## recrutement service civique

### Mise en lien et vie associative

#### LE SERVICE CIVIQUE

##### Quoi ?

Engagement pour une période déterminée dans une mission d'intérêt général

##### Qui ?

Toute personne de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Personnes de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'UE.

##### Indemnité ?

Le volontaire reçoit 580,55€ par mois (+107,67€ sur cotisations sociales)

##### Où ?

associations, collectivités territoriales, établissements publics, structures agréées ESUS.

- **THÈME :** Vie associative

- **OBJECTIF D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE LA MISSION :**

Encourager l'engagement associatif, contribuer au vivre ensemble

- **TÂCHES PROPOSÉES :**

Le volontaire est en contact avec les adhérents et les bénévoles de l'association. Il contribue, sous la responsabilité du directeur, à :

- renforcer les liens entre les salariés, les adhérents et les bénévoles,

- favoriser la rencontre,

- **fluidifier le dialogue,**

- participer à l'animation de la vie associative.

En complément, le/la volontaire pourra mettre en œuvre une proposition relevant de sa propre initiative, éventuellement en collaboration avec les autres volontaires présents sur la structure ou dans le réseau.

La mission de service civique comportera également des temps de rassemblement avec tous les volontaires du RIM (réseau des indépendants de la musique) tels que les formations civiques et citoyennes, des temps de rencontre avec les autres volontaires ainsi que des temps dédiés à votre projet d'avenir.

Ces journées seront l'occasion de rencontrer et partager avec d'autres volontaires mais également de travailler sur des thématiques telles que par exemple le développement durable, l'économie sociale et solidaire, la diversité culturelle etc.

Chaque volontaire disposera des ressources et de l'accompagnement nécessaire pour la mise en œuvre de son projet d'avenir quel qu'il soit

(ex : conseils, formations, mise en relation, information...). Durant son passage dans la structure, le ou la volontaire découvrira la dynamique de la vie associative.

- **À PRENDRE EN COMPTE**

goût pour la médiation culturelle,

goût pour le milieu associatif,

évoluer en équipe,

sens de l'organisation,

savoir respecter des consignes tout en ayant un esprit d'initiative,

pas de réticence à une présence en soirée et le week-end,

- date de début de mission : 2 novembre 2018

- durée : 8 mois maximum et 30h par semaine

#### PROCESSUS DE RECRUTEMENT

- date limite de candidature : 20/10/2018

- date approximative des entretiens : 26/10/2018

#### CONTACTS / LIENS

- personne en charge du recrutement pour cette mission : Olivier Péters

- contacts : direction@ampli.asso.fr - téléphone : 05 59 32 93 49